

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'autorité environnementale

Date de réception :

Dossier complet le :

N° d'enregistrement :

1. Intitulé du projet

Extension des activités de distillation de l'entreprise DISTILLERIE DAUDIN sur la commune de BELLEVIGNE (16)

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

SARL DISTILLERIE DAUDIN

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

Emmanuel DAUDIN, Gérant.

RCS / SIRET

3 9 3 3 6 8 1 3 9 0 0 0 1 9

Forme juridique

SARL

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
Catégorie n°1	Le site de la SARL DISTILLERIE DAUDIN restera classé à autorisation au titre de la rubrique ICPE 4755, à enregistrement pour la rubrique 2250, à déclaration pour la rubrique 2251 et à déclaration sous contrôle périodique sous la rubrique 4718. La société souhaite augmenter ses capacités de distillation par l'ajout de 8 nouvelles chaudières dans un nouvel atelier de distillation à construire. A l'issue du projet la capacité de distillation sera de 240 hl d'AP/j.

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

L'entreprise projette la construction d'un second local de distillation d'une surface de 317,2 m² et comportant 8 alambics de 25 hl de charge chacun. Un nouveau bassin à vinasses et un bassin de régulation des eaux pluviales seront implantés.

Cette extension sera attenante à la distillerie existante et au chai de distillation. Elle sera placée en rétention déportée vers le bassin à vinasses dont un volume libre de 200 m³ sera maintenu. Un repère permettra de visualiser le volume de rétention à maintenir dans le bassin à vinasses.

Seront également installés les éléments suivants :

- des voies de circulation en calcaire pour un accès périphérique au niveau de la nouvelle distillerie,
- un bassin de régulation des eaux pluviales de 110 m³.

4.2 Objectifs du projet

L'entreprise possède une distillerie, un chai de distillation et trois chais de stockage d'alcools. Elle souhaite pouvoir augmenter ses capacités de distillation.

Le projet vise la construction d'un nouveau local de distillation implanté à 10 m au minimum des limites de propriété.

Un bassin de régulation des eaux pluviales de 110 m³ sera créé pour gérer les eaux pluviales des nouvelles installations et voiries. Les eaux susceptibles d'être polluées par les hydrocarbures transiteront par un séparateur d'hydrocarbures avant rejet.

Les installations de stockage d'alcools et de distillation seront toutes en rétention.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

Dans sa phase travaux, le projet comportera la réalisation des points suivants :

- une phase de terrassement,
- la construction des réseaux,
- la création des nouvelles voiries,
- la construction de la nouvelle distillerie,
- la réalisation d'un bassin de régulation pluvial,
- l'aménagement de l'intérieur de la distillerie.

L'entreprise prévoit une gestion durable du chantier avec :

- le respect de la réglementation concernant le niveau sonore des engins, les rejets de poussières, de fumées et des odeurs, en utilisant des engins et des équipements conformes aux normes en vigueur,
- le nettoyage quotidien du chantier,
- le balisage et la circonscription des zones de circulation des engins,
- la gestion responsable des déchets et notamment leur collecte séparative par des entreprises spécialisées,
- l'optimisation de la production de déblais dus aux opérations de décapage et de nivellement.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Dans sa phase d'exploitation le site disposera :

- de ressources en eau en adéquation avec les scénarios d'accidents,
- d'ouvrages de rétention convenablement dimensionnés,
- d'un séparateur d'hydrocarbures permettant de traiter les eaux de pluie issues des voiries et des aires de dépotage.

Il n'y a pas de rejets d'effluents associés à l'activité de vieillissement d'alcools.

En revanche, la préparation de vins et la distillation génère des eaux de lavage et des vinasses qui seront tous traitées par REVICO.

Les autres émissions du site correspondent :

- aux eaux de pluie,
- aux boues du séparateur d'hydrocarbures,
- aux émissions des camions,
- à la part des anges.

Les eaux sanitaires sont traitées par un système d'assainissement autonome. Il n'est pas prévu de nouvelles installations de traitement des eaux usées.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le site relève déjà des régimes de l'autorisation au titre de la rubrique ICPE 4755- 2a pour une QSP de 2 205 m³, de l'enregistrement au titre de la rubrique 2250, de la déclaration pour la rubrique 2251 et de la déclaration sous contrôle périodique au titre de la rubrique 4718.

Il n'y a pas de modification du classement du site du fait du projet.

La capacité de distillation sera portée à 240 hl d'AP/j.

Le site ne sera pas classé SEVESO.

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
La nouvelle distillerie aura les dimensions suivantes :	Pour l'ensemble du site
Surface intérieure de 317,2 m ² (24,4 m x 12 m), hauteur au faitage = 8,30 m hauteur sous ferme = 6 m.	Toitures : 2 300 m ² Calcaire : 5 790 m ² Bassins : 650 m ² Noue : 100 m ² Aires de dépotage : 200 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

LIEU-DIT LES RIGAILLAUDS-TOUZAC
16 120 BELLEVIGNE

Coordonnées géographiques¹

Long. 0 ° 09' 29" O Lat. 45 ° 33' 15" N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), b) 9° a), b), c), d), 10°, 11° a) b), 12°, 13°, 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " Lat. ___ ° ___ ' ___ "

Communes traversées :

Le site se trouve en limite nord de la commune de BELLEVIGNE.

L'intégralité du site se trouve sur la commune de BELLEVIGNE.

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ? Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ? Oui Non

Le site a fait l'objet d'un arrêté préfectoral d'autorisation en date du 18 janvier 2008.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

Il a également fait l'objet de compléments à l'étude de danger liés à des modifications en date d'Avril 2014 et de mars 2016.

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Au regard du site on recense : - une ZNIEFF de type 1, n°54003070, dénommée "LANDES DE TOUVERAC" et localisée à environ 550 m au sud, - une ZNIEFF de type 2, n°540120112, dénommée HAUTE VALLEE DE LA SEUGNE" et localisée à 515 m à l'est.
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone couverte par un APB la plus proche est la zone référencée FR3800517, à plus de 7,4 km au nord sur les communes d'ANGEAC-CHARENTE, GRAVES-SAINT-AMANT, SAINT-MÊME-LES-CARRIERES.
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet est inscrit dans le périmètre de protection de monument historique de "L'EGLISE SAINT-PIERRE-SAINT-LAURENT" sur la commune de TOUZAC. L'église est localisée est plus de 280 m au sud du site.
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site du projet est inclus dans la ZRE 1601.
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune de BELLEVIGNE est incluse dans le périmètre de protection rapproché - secteur général - du captage de SAINT-SAVINIEN-COULONGE.
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La zone NATURA2000 la plus proche est localisée à 930 m au nord-ouest du projet. Cette zone est référencée FR5400417 et est dénommée "VALLEE DU NE ET SES PRINCIPAUX AFFLUENTS".
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il **susceptible** d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site sera alimenté en eau via le réseau communal pour un nouveau volume de consommation de l'ordre de 2 000 m ³ /an.
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase de travaux du projet sera excédentaire en matériaux. Les matériaux produits serviront à l'aménagement des voies ou seront évacués du site via des filières spécialisées.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est dans une zone de corridors diffus. Les espaces non utilisés dans le cadre du projet seront engazonnés. Le projet n'est pas susceptible d'entraîner des perturbations de la biodiversité.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est existant et est inscrit dans une zone N destinée à vocation agricole sur la carte communale. L'extension de la distillerie s'insère dans la continuité des bâtiments existants sur une parcelle qui devrait être requalifiée dans le cadre de la nouvelle carte communale en cours de révision. En effet, la mairie a engagé début 2021 une procédure de révision de sa carte communale. Toutefois, le projet s'inscrit sur des zones de voies calcaires ou d'équipements déjà utilisés, et demeure dans les limites du site existant. Il n'y a pas de consommation de terres cultivées.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site présente des risques d'incendie, d'explosion et de pollution liés à la présence d'alcools dont la maîtrise a été démontrée dans les études de dangers réalisées précédemment sur le site (avril 2014/mars 2016). Les nouvelles installations n'engendreront pas d'effets à l'extérieur du site. (voir modélisations complémentaires dans le dossier joint).
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le site est en zone de sismicité faible.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de distillation et de stockage d'alcools n'engendre pas de risques sanitaires.
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La phase travaux s'accompagnera d'une augmentation du trafic. L'activité de vieillissement d'alcools nécessite des transports en camions. Actuellement le gérant estime les déplacements sur le site à 4 camions par jour en période de distillation et à 1 camion par jour le reste du temps. Au maximum, ce trafic sera doublé.
	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	L'activité de stockage d'alcools n'est pas génératrice de bruits. La source de bruit éventuelle est la présence d'un groupe froid sur le site. Des mesures de bruits seront réalisées aux échéances réglementaires.

	<p>Engendre-t-il des odeurs ?</p> <p>Est-il concerné par des nuisances olfactives ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le bassin à vinasses est une source d'émissions d'odeurs. Toutefois, les enlèvements réguliers par l'entreprise REVICO limitent l'apparition de nuisances olfactives.</p>
	<p>Engendre-t-il des vibrations ?</p> <p>Est-il concerné par des vibrations ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<p>Engendre-t-il des émissions lumineuses ?</p> <p>Est-il concerné par des émissions lumineuses ?</p>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	<p>Engendre-t-il des rejets dans l'air ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les rejets dans l'air sont limités à la part des anges , aux émissions des camions et aux rejets des alambics.</p>
	<p>Engendre-t-il des rejets liquides ?</p> <p>Si oui, dans quel milieu ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>L'entreprise infiltrera ses eaux pluviales dans un bassin de régulation de 110 m³ pour les voiries, aires de dépotage et toitures de la distillerie. Les eaux pluviales qui transiteront par les voiries et l'aire de dépotage seront traitées par un séparateur d'hydrocarbures. Les eaux pluviales des installations existantes seront infiltrées directement via le puits perdu existant.</p>
	<p>Engendre-t-il des effluents ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>La préparation de vins et la distillation implique la production d'eaux de lavage et de vinasses. Ces effluents seront repris et valorisés par REVICO.</p>
	<p>Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?</p>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Les déchets provenant de la distillation d'alcools seront repris et valorisés par REVICO.</p> <p>Les déchets du curage du séparateur d'hydrocarbures seront pris en charge par un organisme spécialisé.</p>

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le site est existant et ne porte pas atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique ou paysager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Non, le projet est localisé sur un site existant dont la limite géographique ne sera pas modifiée.

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Les impacts du projet sont relatifs aux risques technologiques et aux rejets d'eaux pluviales.

Le projet respectera l'arrêté du 14 janvier 2011 applicables aux distilleries soumises à enregistrement.

L'entreprise maîtrisera les risques de pollution par la mise en rétention de ses installations.

La distillerie sera mise en rétention déportée sur le bassin à vinasses au sein duquel un volume libre de 200 m³ sera conservé.

En cas d'incendie, il n'y a pas d'effets à attendre à l'extérieur du site.

Une réserve d'eau est présente sur le site pour un volume de 250 m³.

L'entreprise a prévue d'infiltrer les eaux pluviales associées au projet dans un bassin de régulation de 110 m³. Celles susceptibles d'être polluées transiteront par un séparateur d'hydrocarbures.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Non, les seuls rejets liés au projet seront les rejets d'eaux pluviales ainsi que les boues du séparateur d'hydrocarbures évacuées vers une filière spécialisée.

Il est prévu un bassin de régulation des eaux pluviales et un séparateur d'hydrocarbures.

Il est aussi prévu la mise en rétention des nouvelles installations.

Le projet sera conforme aux prescriptions de l'arrêté du 14 Janvier 2011 applicables aux distilleries à enregistrement.

En cas d'accident sur les installations nouvelles, il n'y a pas d'effets à attendre à l'extérieur du site ni d'effets dominos sur les chais existants.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°, 11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet

Voir pièces annexes.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus



Fait à BELLEVIGNE

le,

17 . 11 . 2021

Signature

 **SARL DISTILLERIE DAUDIN**
3, Les Rigailauds - Touzac
16120 BELLEVIGNE - Tél. 05 45 97 54 54
TVA FR 04 393 368 139



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère chargé
de
l'environnement

Annexe n°1 à la demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation d'une étude d'impact

Informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire À JOINDRE AU FORMULAIRE CERFA N° 14734

**NOTA : CETTE ANNEXE DOIT FAIRE L'OBJET D'UN DOCUMENT NUMÉRISÉ PARTICULIER
LORSQUE LA DEMANDE D'EXAMEN AU CAS PAR CAS EST ADRESSÉE À L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE
PAR VOIE ÉLECTRONIQUE**

Personne physique

Adresse

Numéro

Extension

Nom de la voie

Code Postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne morale

Adresse du siège social

Numéro

Extensio
n

Nom de la voie

Code postal

Localité

Pays

Tél

Fax

Courriel

@

Personne habilitée à fournir des renseignements sur la présente demande

Nom

Prénom

Qualité

Tél

Fax

Courriel

@

En cas de co-maîtrise d'ouvrage, listez au verso l'ensemble des maîtres d'ouvrage.

Co-maîtrise d'ouvrage



Figure 1 : Localisation des prises de vue



Source : E-XO (09/10/2021)

Figure 2 : Prise de vue n°1 – Entrée du site



Source : Google Maps (09/10/2021)

Figure 3 : Prise de vue n°2 – Vue éloignée n°1



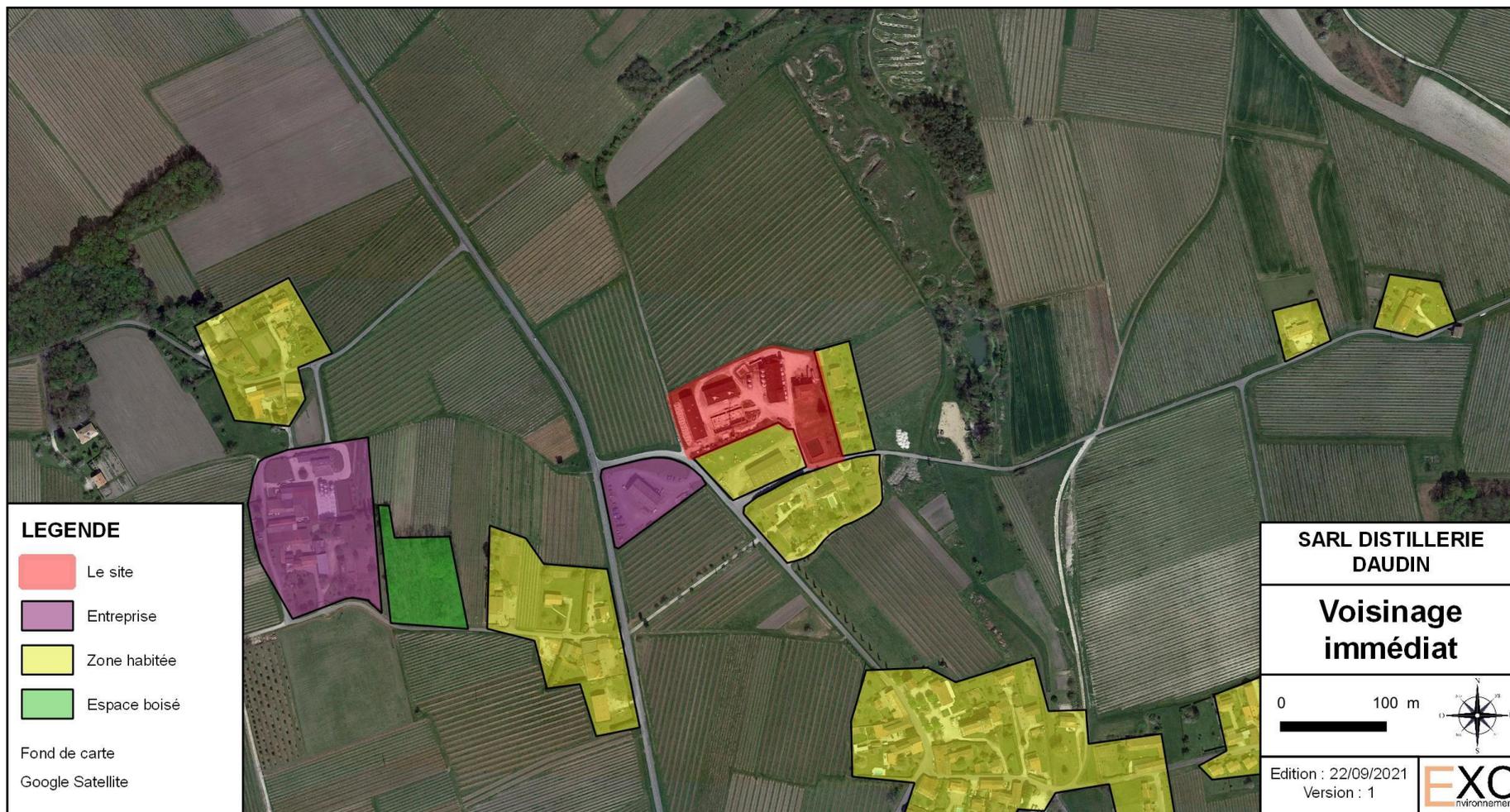
Source : Google Maps (11/2020)

Figure 4 : Prise de vue n°3 – Vue éloignée n°2



Source : Géoportail

Figure 1 : Localisation du site



Source : Google maps

Figure 2 : Voisinage immédiat du projet de site



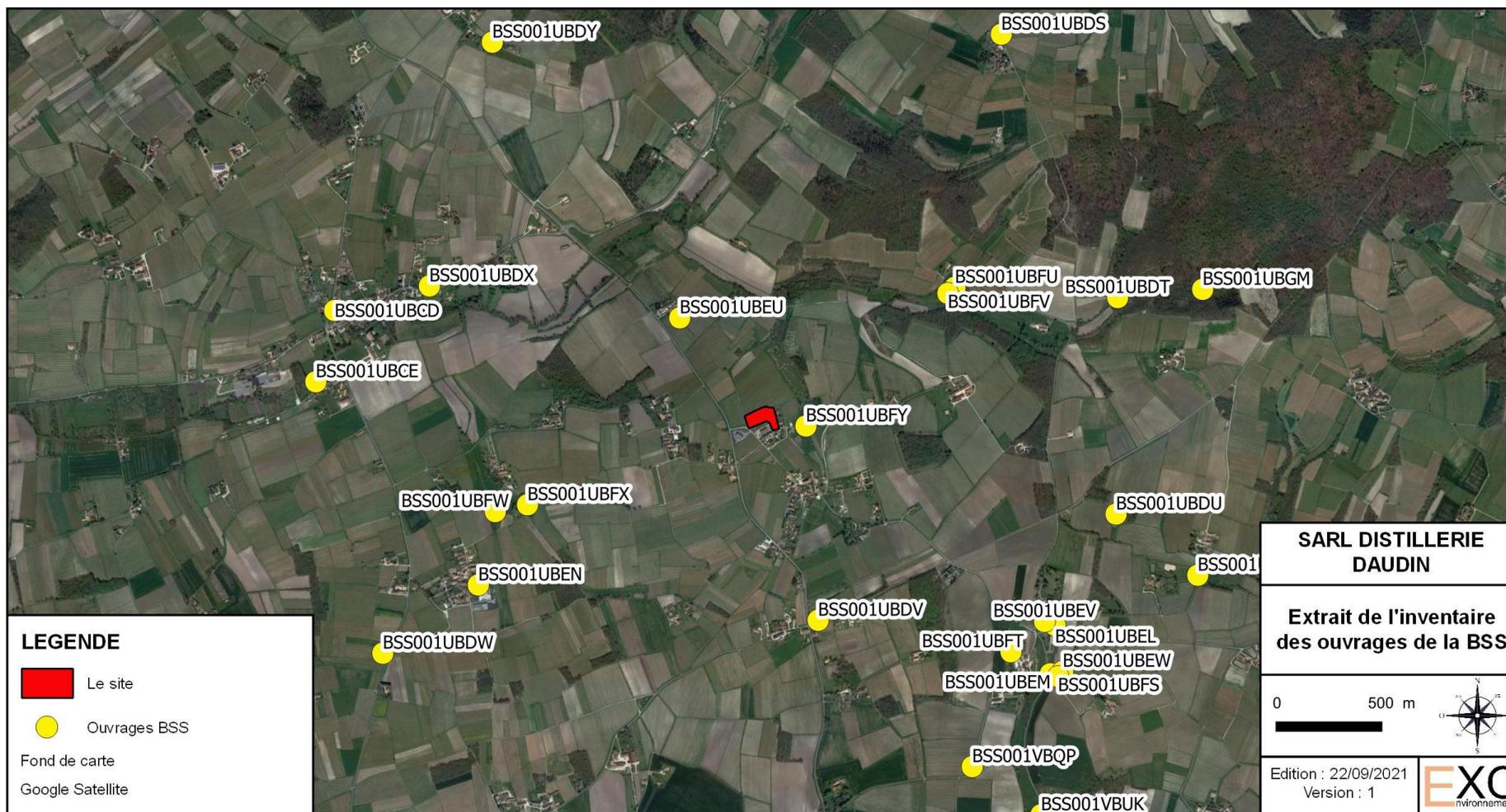
Source : Géoportail

Figure 3 : Localisation des principaux axes routiers



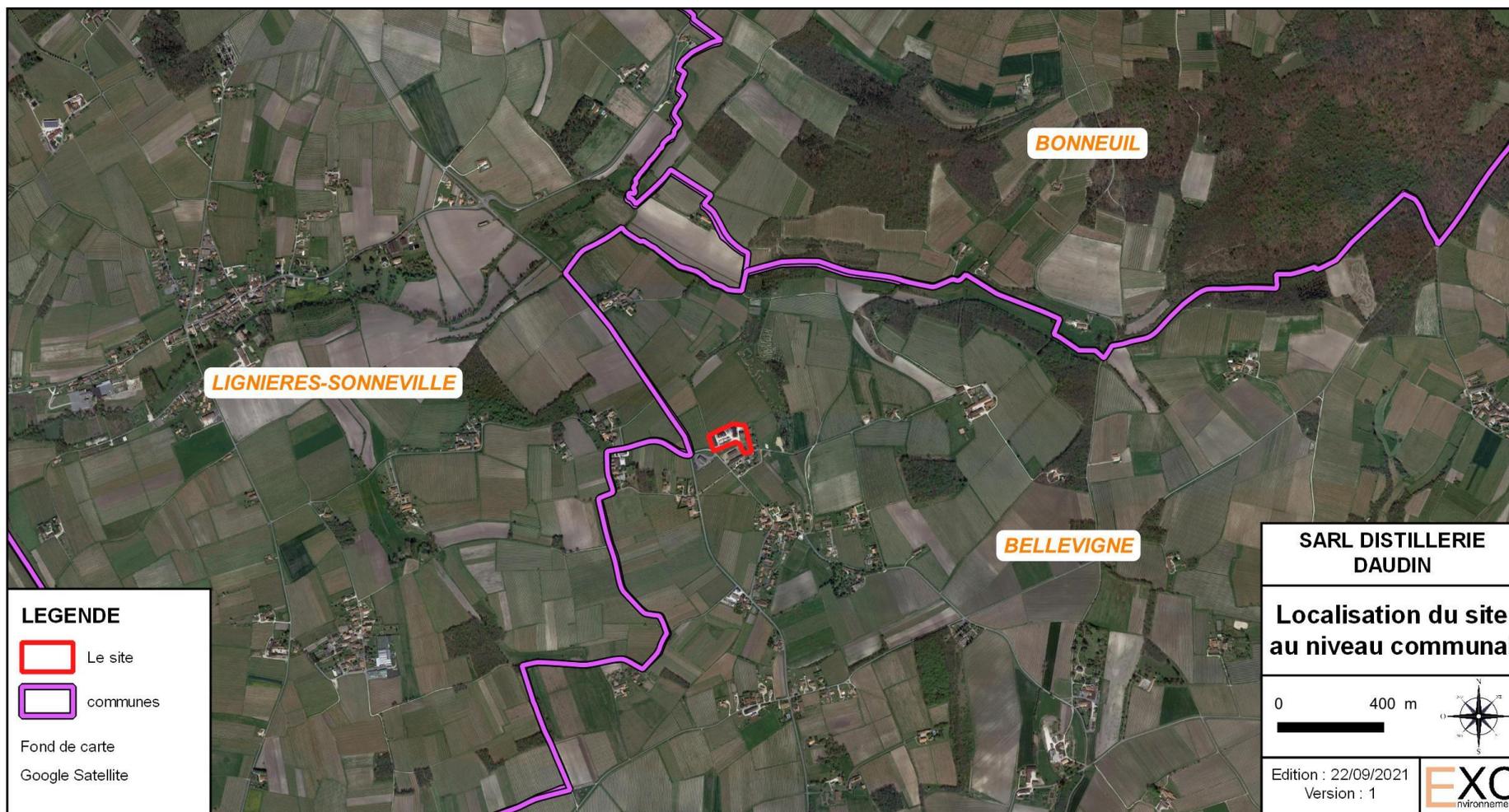
Source : Géorisques

Figure 4 : Zones inondables



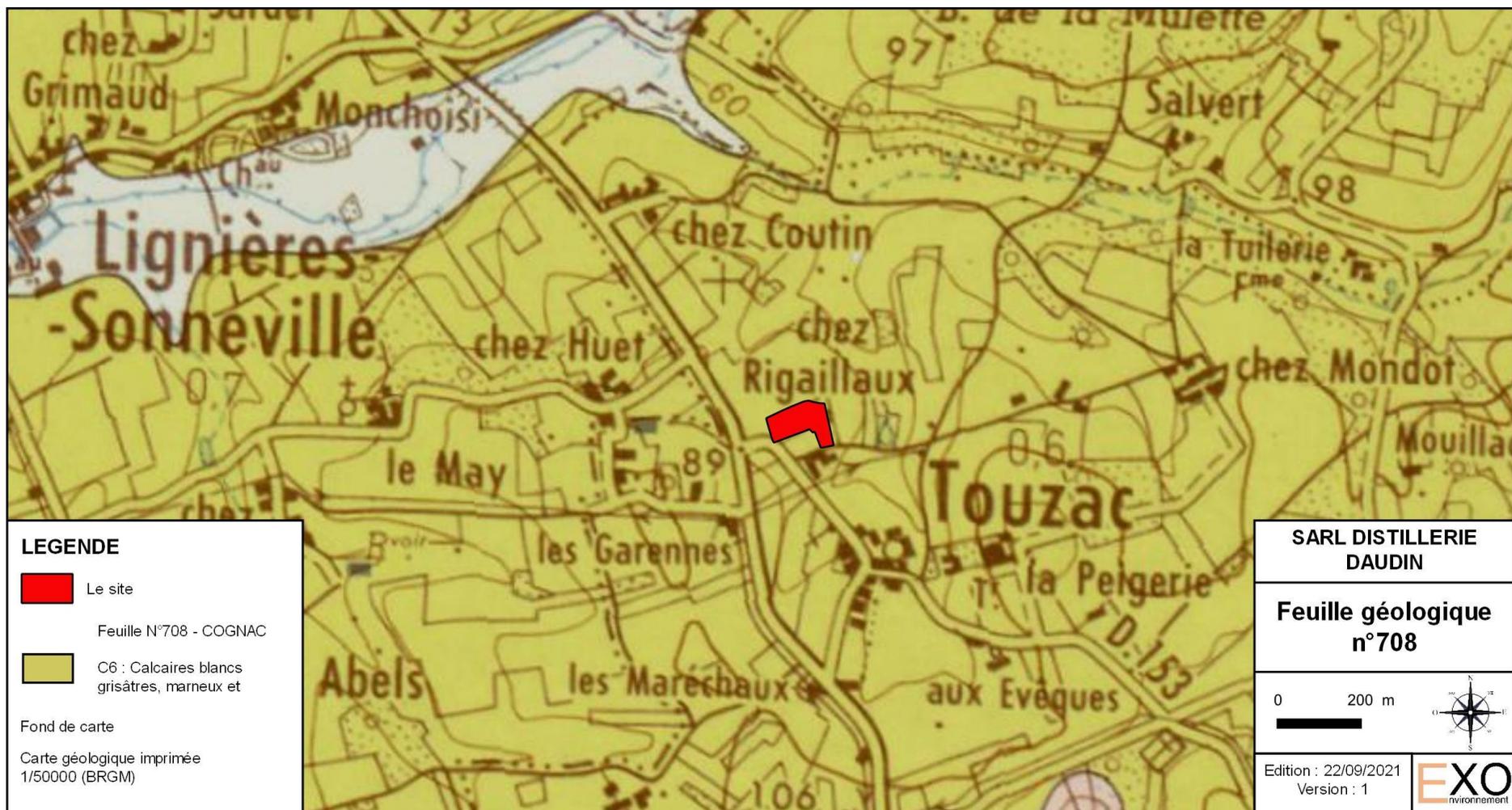
Source : BRGM Infoterre

Figure 5 : Extrait de l'inventaire des ouvrages de la Banque du SOUS-SOL



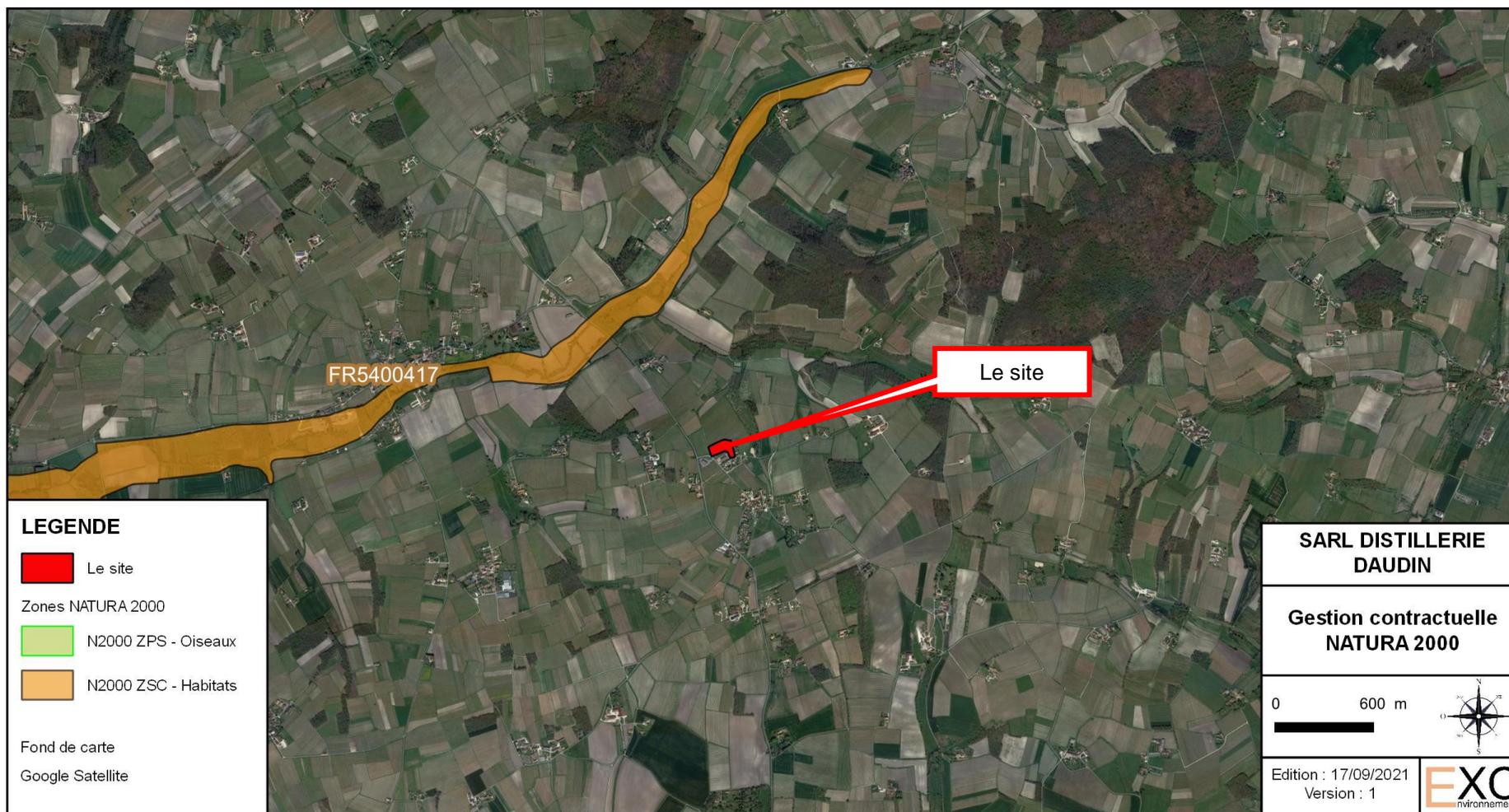
Source : Géoportail

Figure 6 : Localisation du site au niveau communal



Source : BRGM

Figure 7 : Extrait de la feuille géologique n°708 de COGNAC au 1/50 000



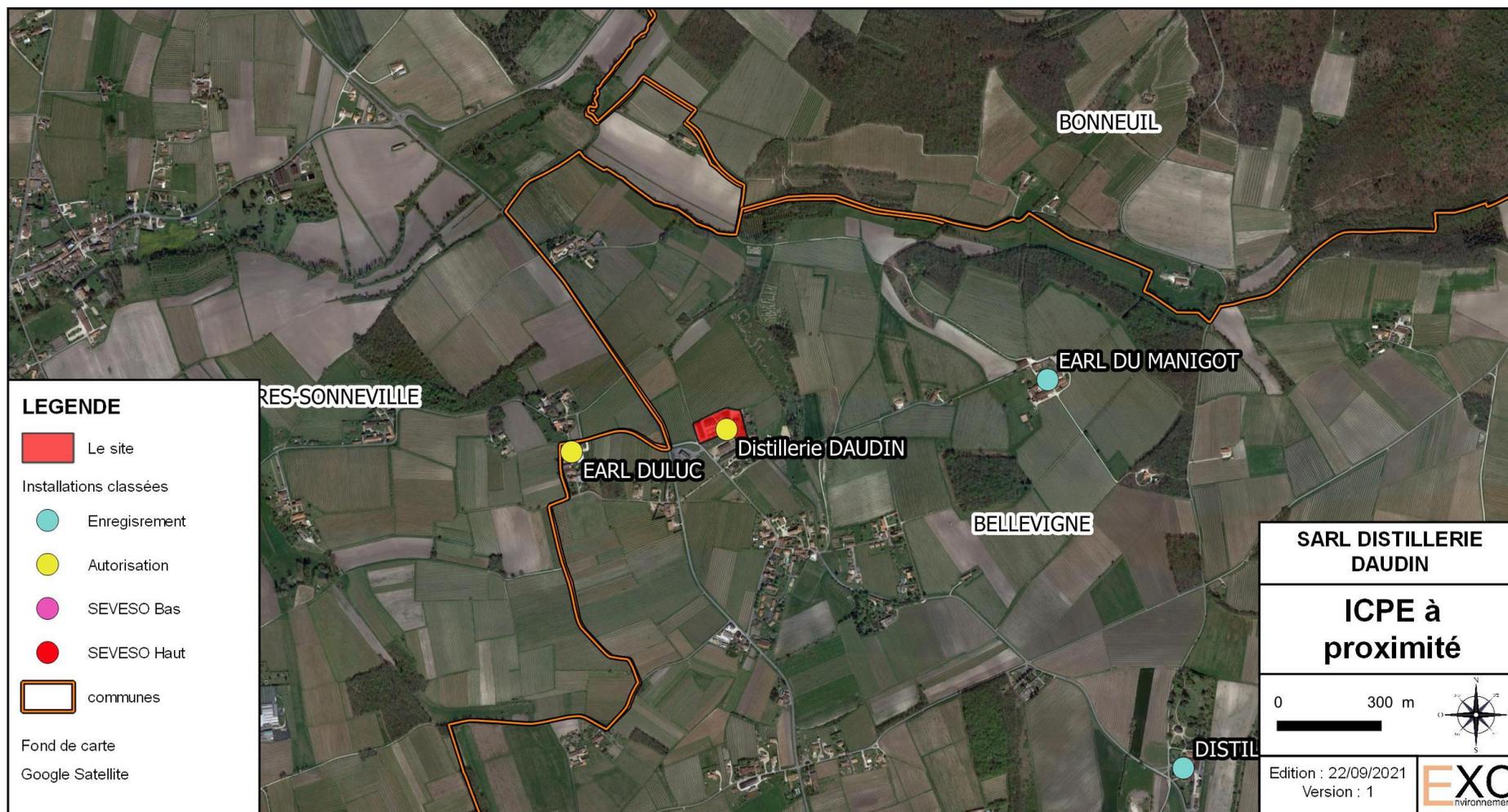
Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

Figure 8 : Site et localisation de la zone NATURA 2000 à proximité



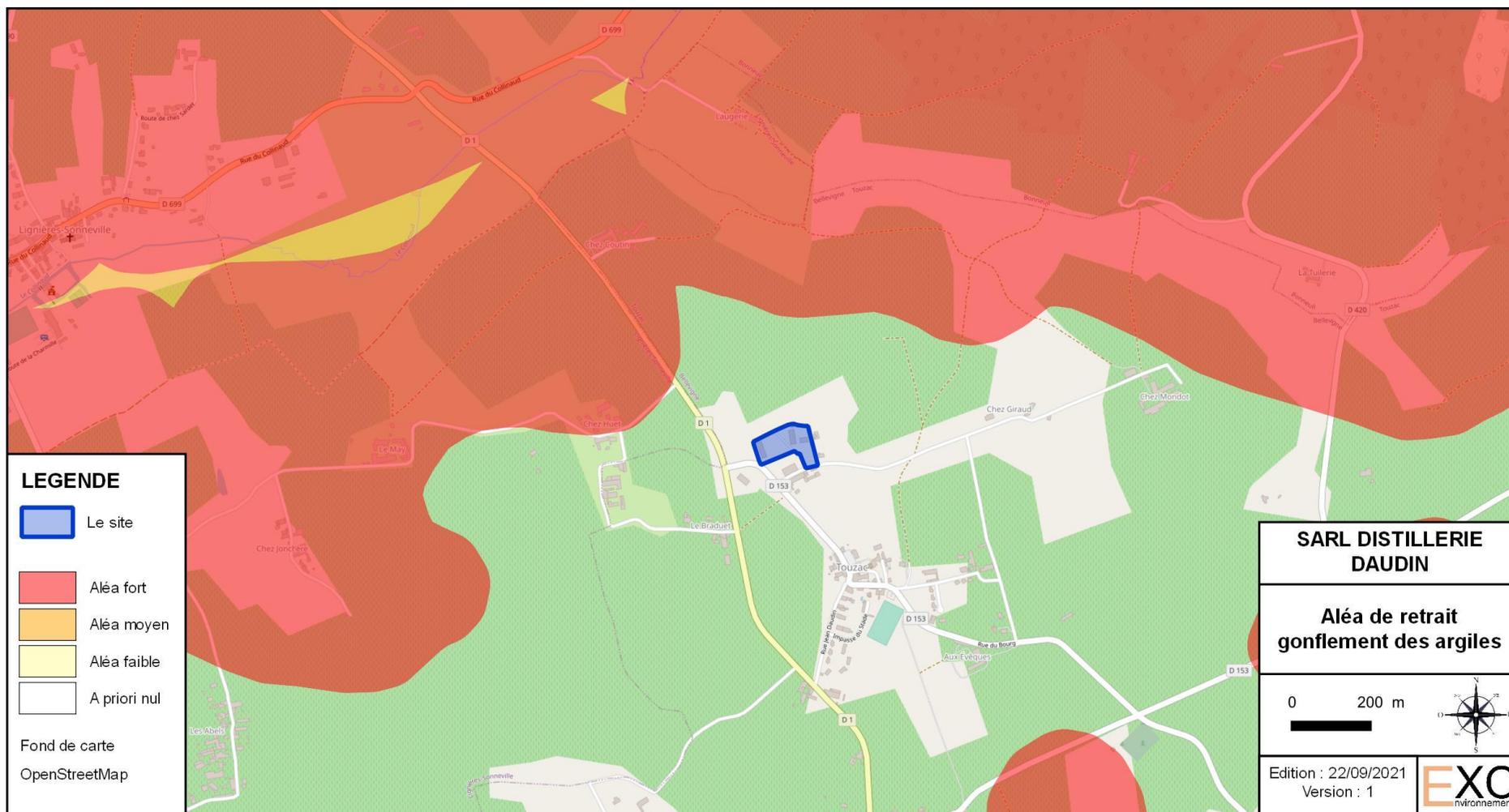
Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

Figure 9 : Localisation des inventaires patrimoniaux ZNIEFF



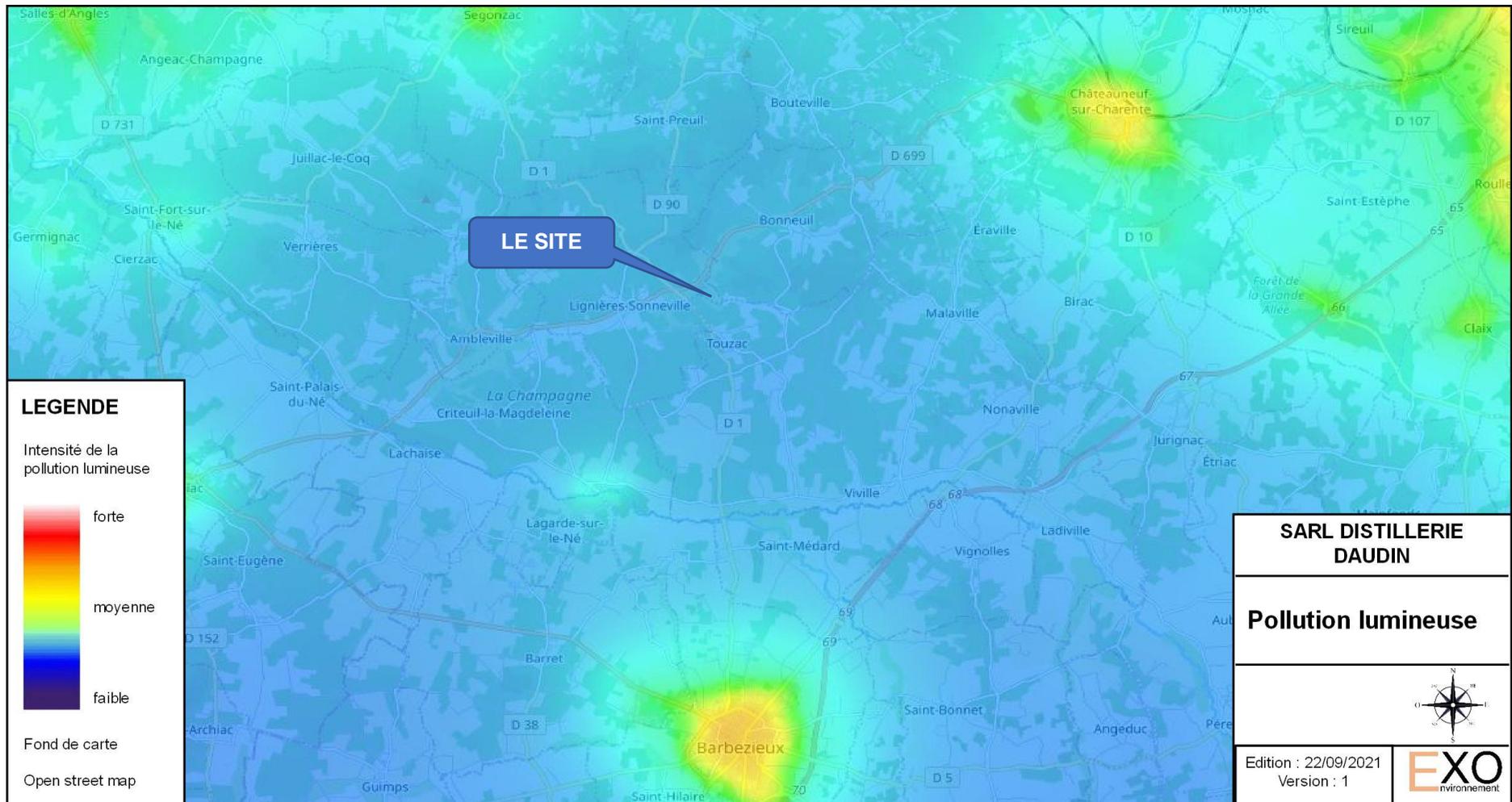
Source : DREAL Nouvelle Aquitaine

Figure 10 : Installations classées à proximité du site



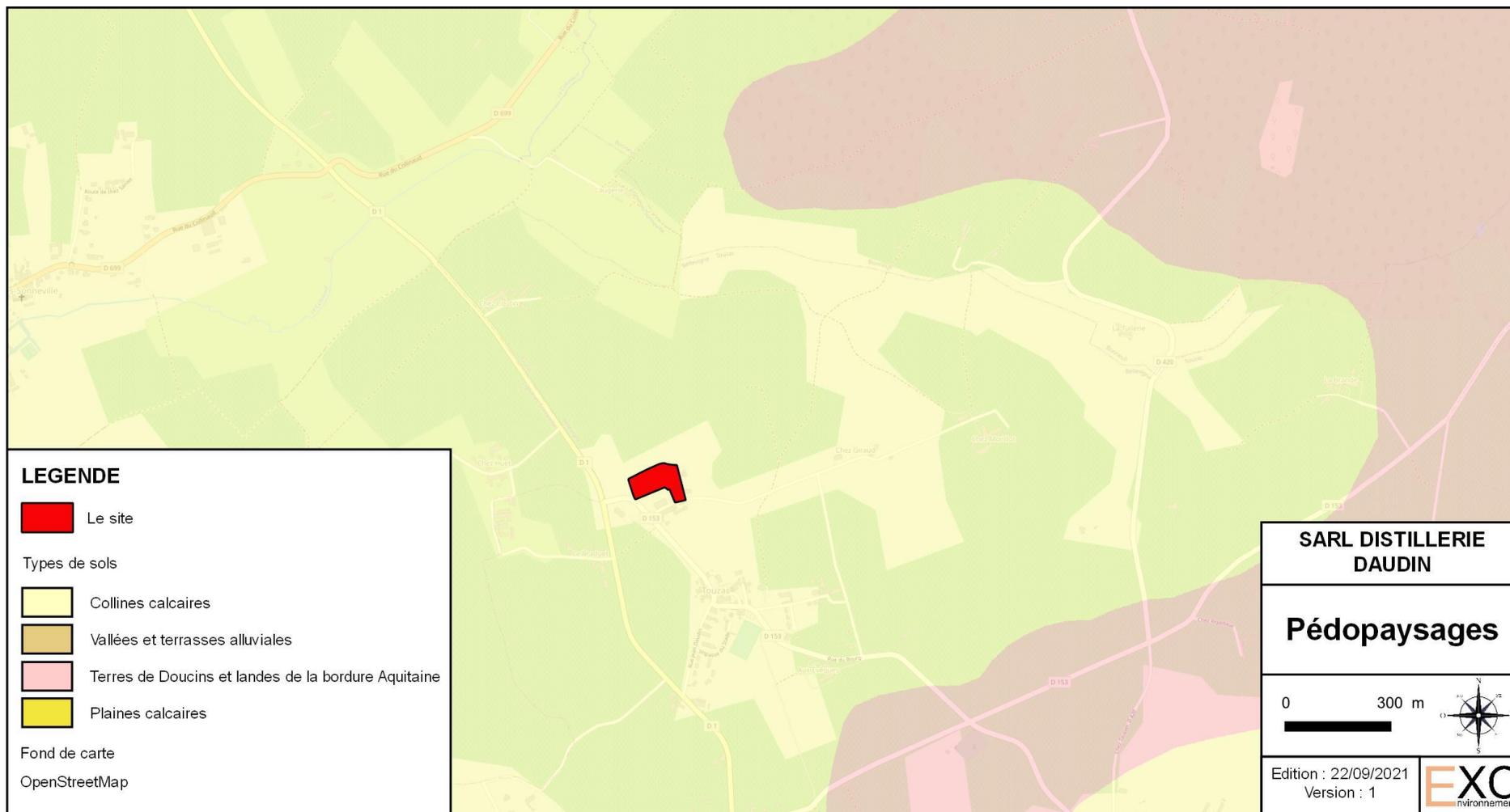
Source : BRGM

Figure 11 : Aléa retrait-gonflement des argiles



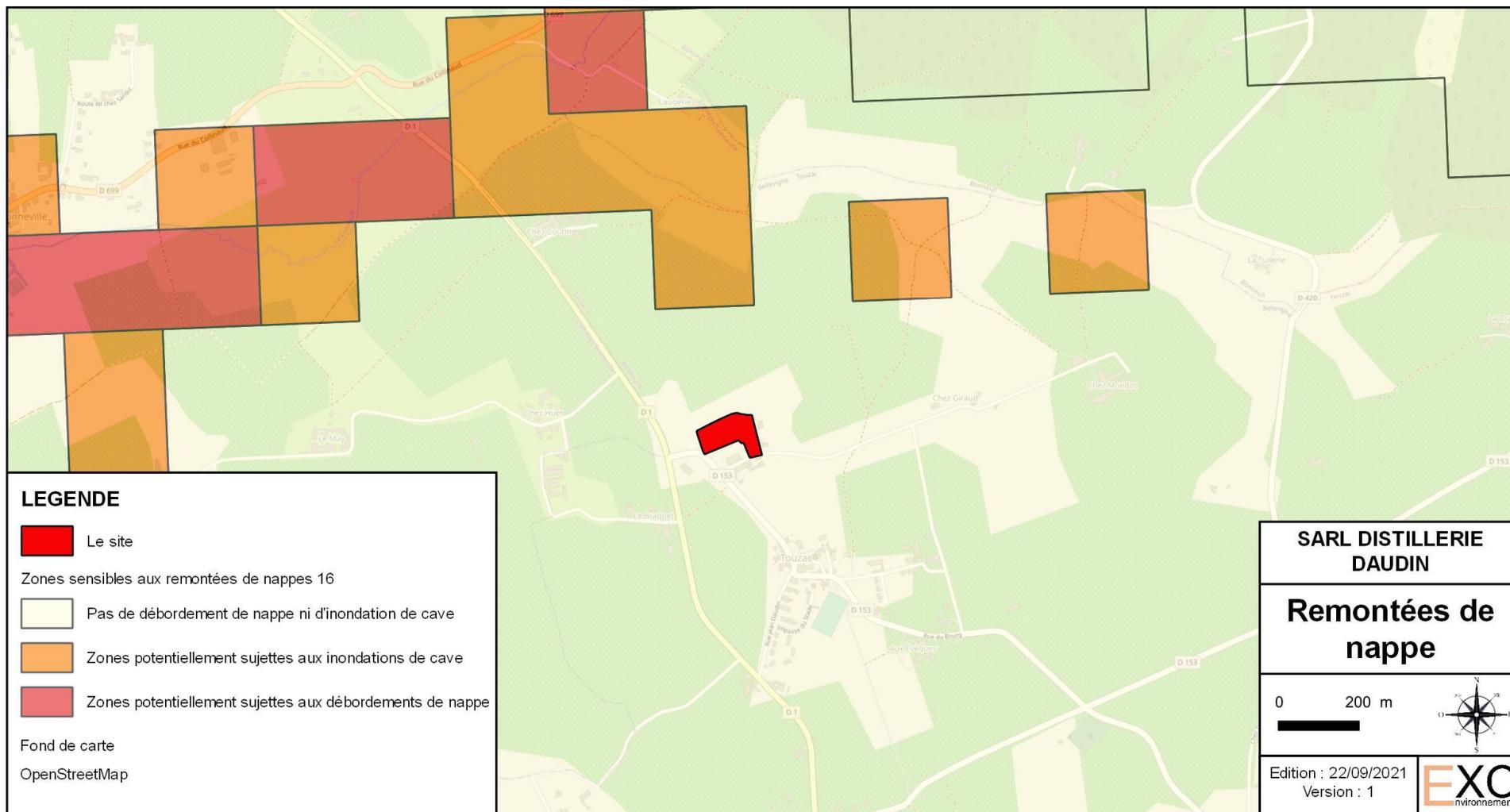
Source : avex.org

Figure 12 : Pollution lumineuse autour du site



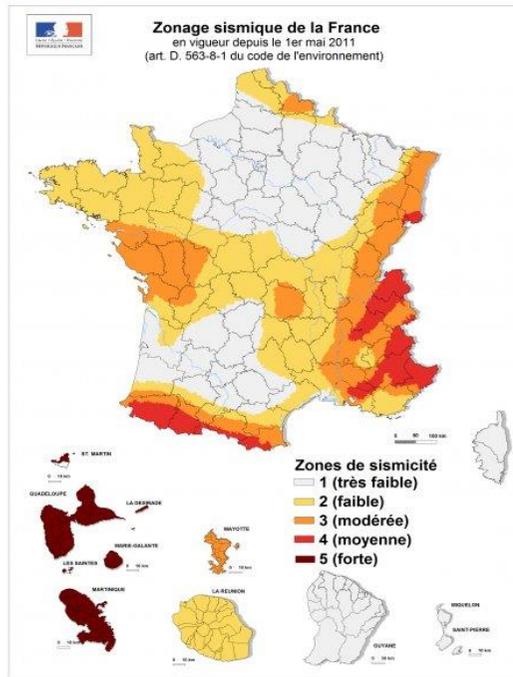
Source : <http://cartographie.observatoire-environnement.org>

Figure 13 : Les pédopaysages à TOUZAC



Source : <http://infoterre.brgm.fr>

Figure 14 : Carte des remontées de nappes



Source : BRGM

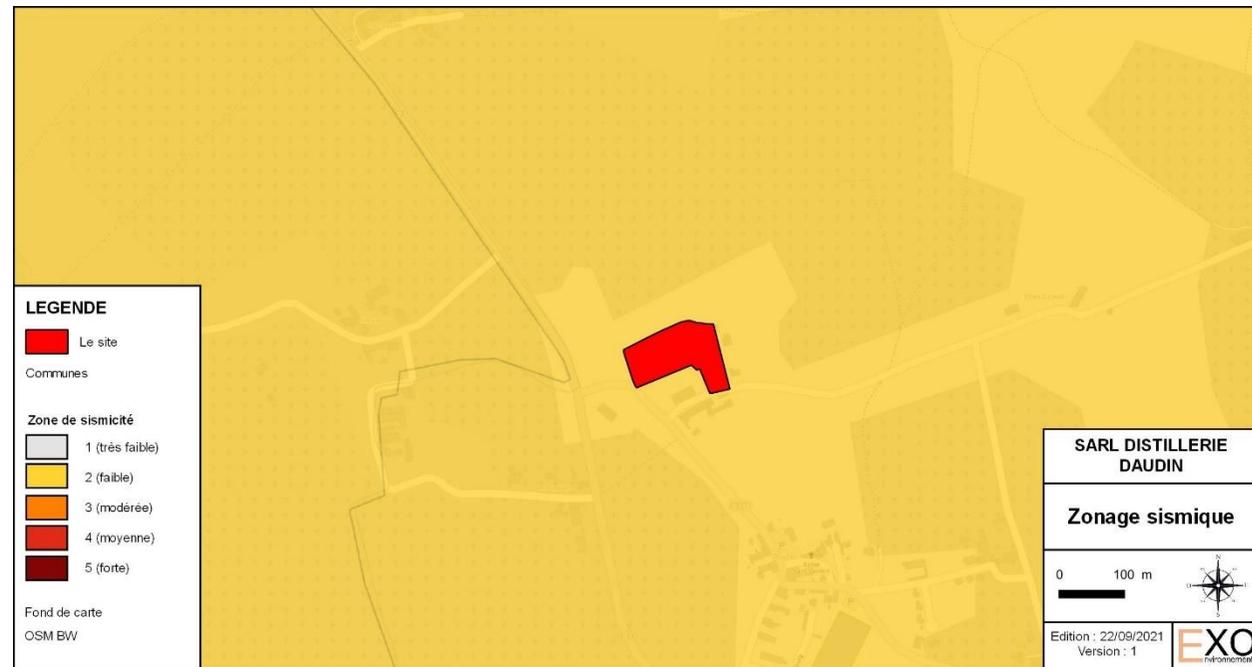


Figure 15 : Zonage sismique de la France et du site de l'entreprise



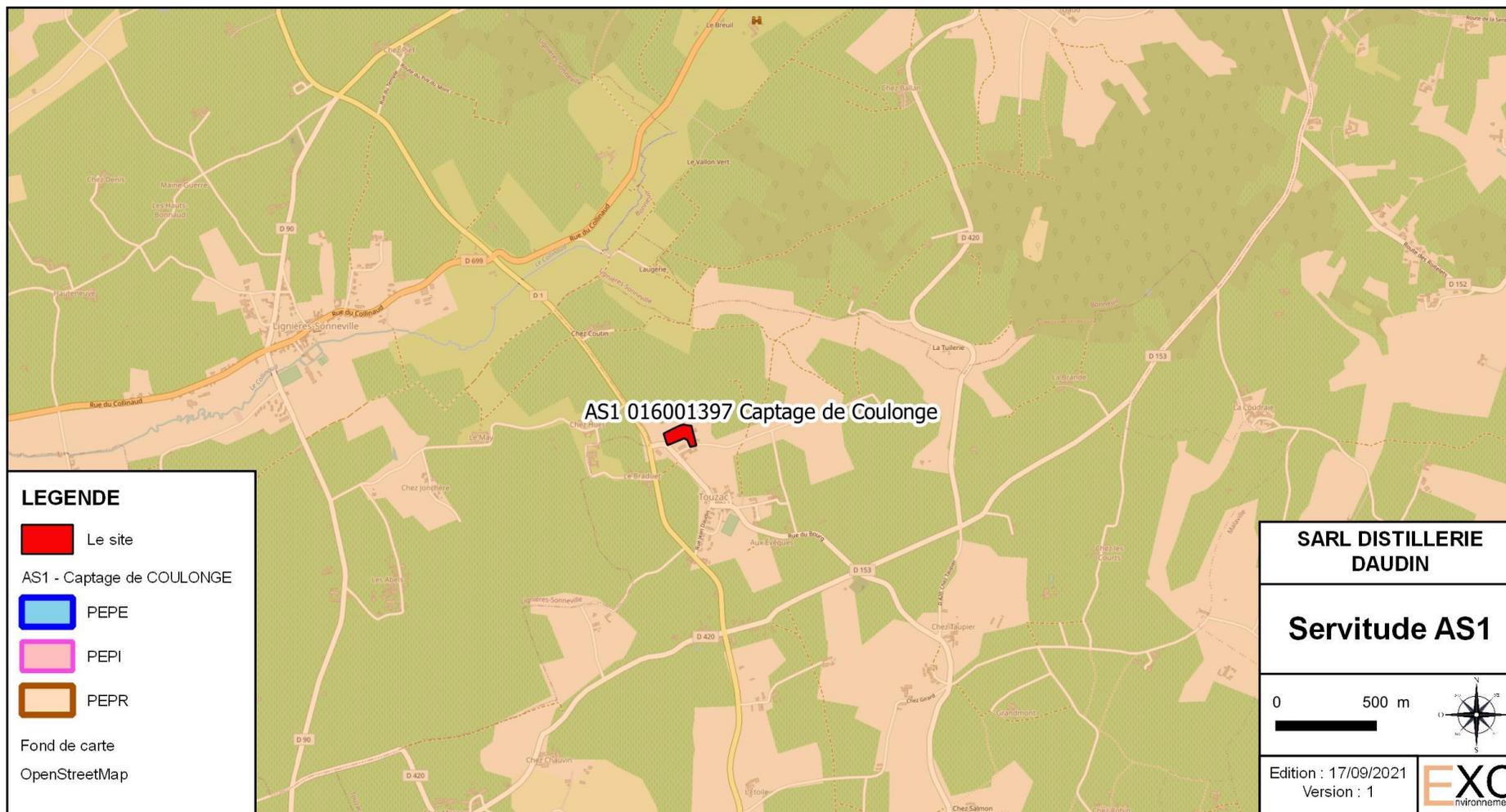
Source : Géoportail

Figure 16 : Extrait du Registre Parcellaire Graphique de 2019



Source : DDT 16

Figure 17 : Servitude AC1



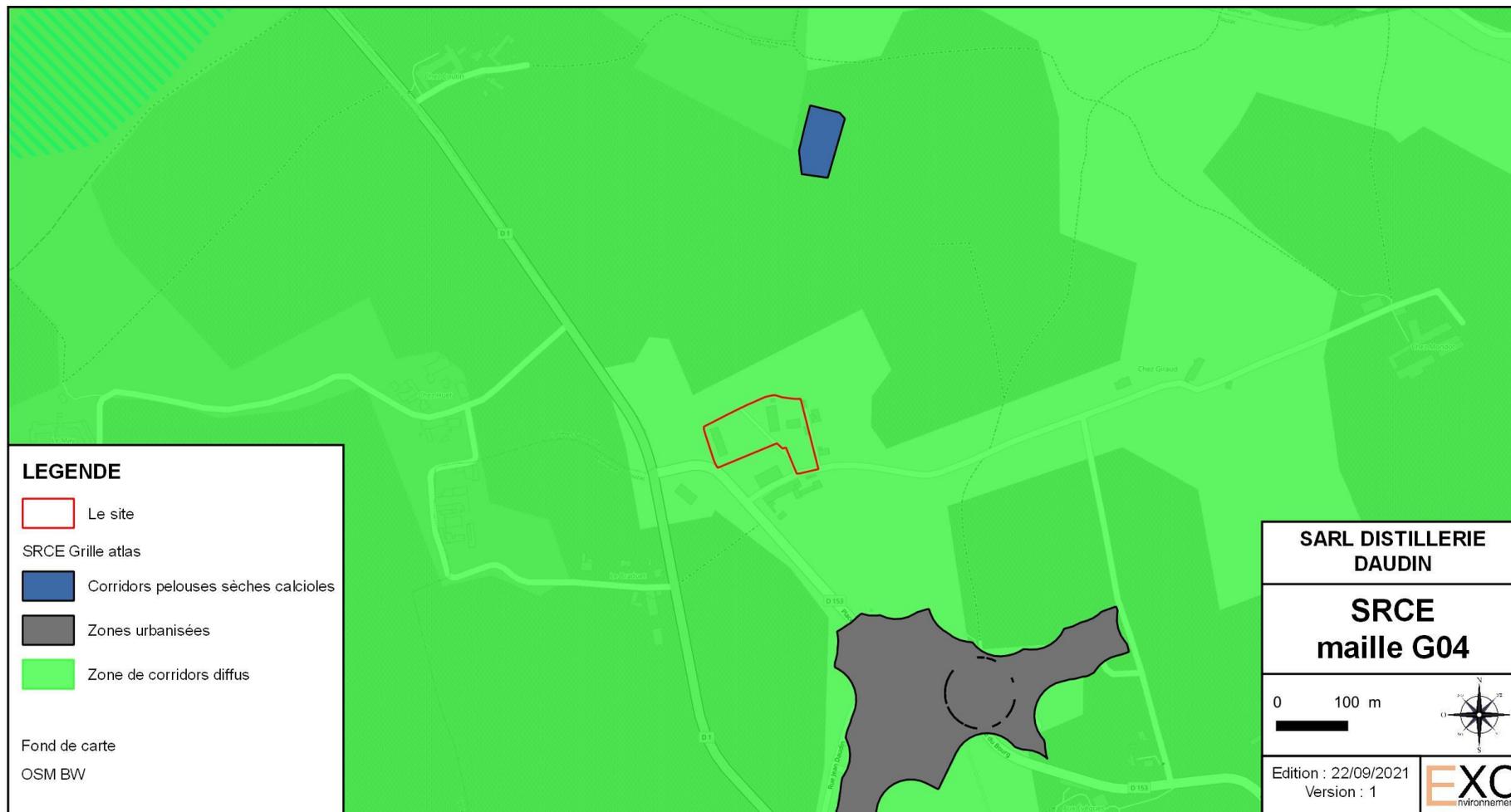
Source : carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr

Figure 18 : Servitude AS1



Source : carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr

Figure 20 : Servitudes I4



Source : www.tvb-nouvelle-aquitaine.fr

Figure 23 : extrait de l'Atlas SRCE POITOU CHARENTES



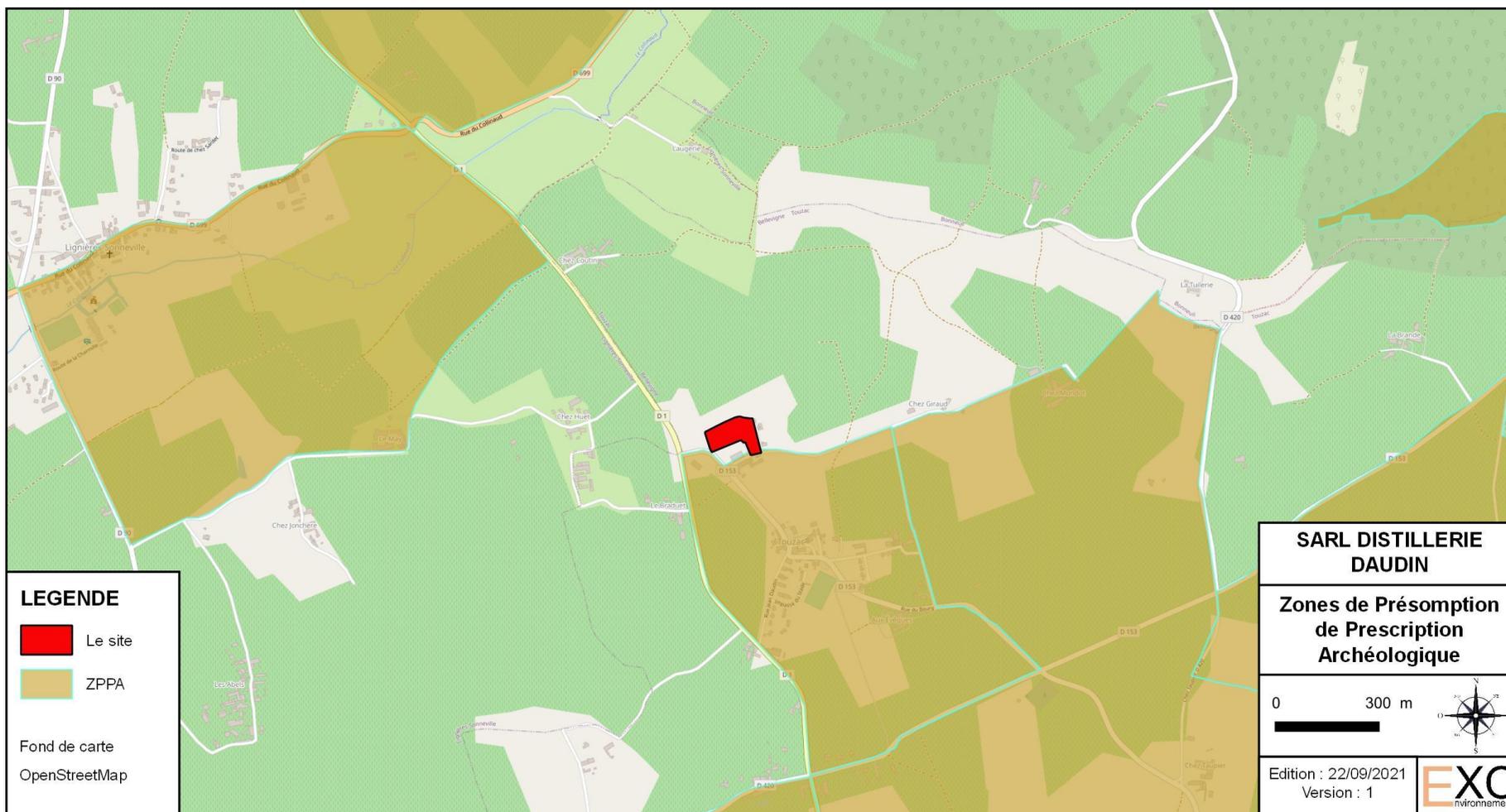
Source : <http://geoportail.biodiversite-nouvelle-aquitaine.fr>

Figure 24 : Zones humides à proximité du site



Source : <http://sig.reseau-zones-humides.org>

Figure 25 : Zones potentiellement humides à proximité du site



Source : www.sigena.fr

Figure 26 : Zone de Présomption de Prescription Archéologique

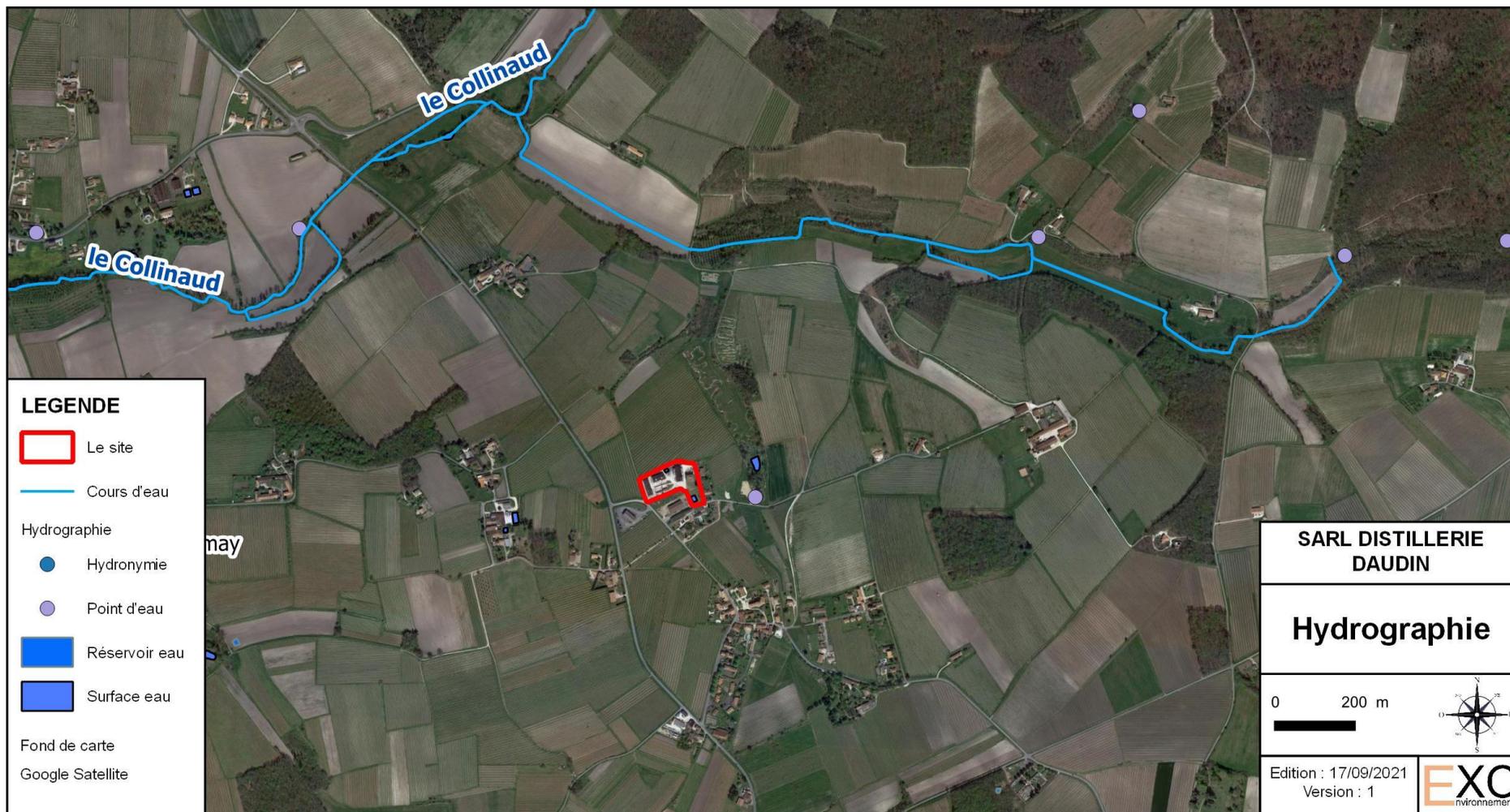


Figure 27 : Hydrographie du site